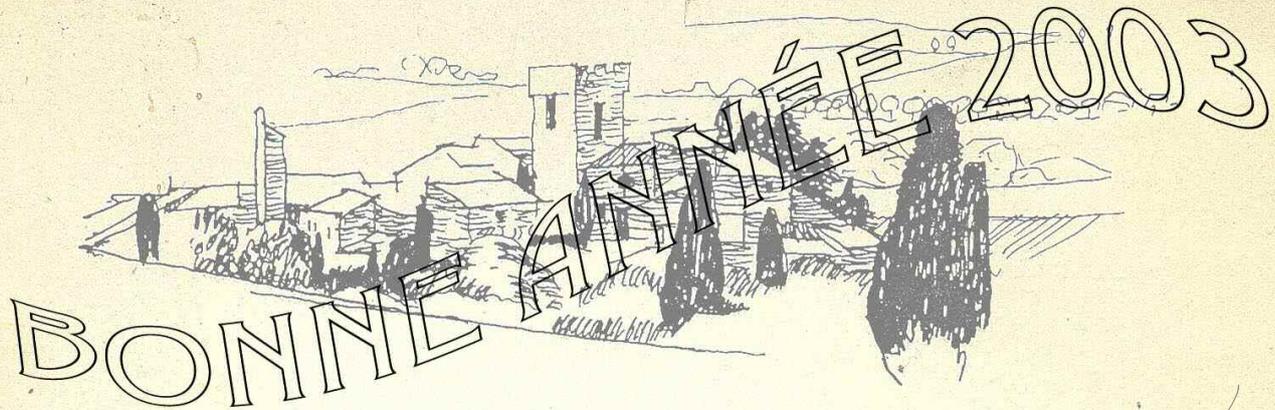




Dessin de Jean Pierre Moinault



CCPV

Cadeau de Noël ?



Il t'a prom'né' dans un landeau,
Il t'a prom'né' dans un landeau,
En route pour la vi' d' château,
En route pour la vi' d' château,
La belle vi' doré' sur tranche,
Il te l'offrit sur un plateau.

Il a mis du grain dans ta grange,
Il a mis les mains sur tes hanches

Georges Brassens, *Le Père Noël et la petite fille*

La communauté de communes du Pays Voconce est née. Cette communauté a été voulue et défendue avec beaucoup de constance par Patrick Fabre, maire de Vaison la Romaine et désormais président de la Communauté. Au pied du sapin les habitants du pays Voconces ont donc trouvé la CCPV avec sa DGF doublée grâce à la TPU que le Père Noël Patrick Fabre a déposée dans leurs chaus-

sures. Ceux en tout cas dont les conseils municipaux ont passé commande : treize communes en font partie au 1er janvier 2003. Elles ont discuté et approuvé les statuts que le préfet de Vaucluse a entérinés.

Une quatorzième commune a décidé de poser sa candidature pour entrer dans la communauté dès le début 2003 : Villedieu...

Yves Tardieu

Conseil de charlots ou conseillers responsables ?

Quelle mouche a donc piqué les élus villadéens ? Hostiles au projet de création de communauté de communes porté par le SIPAVO, ils ont voté à l'unanimité contre la mise à l'étude du projet au début de 2002 et encore une fois à l'unanimité contre l'inclusion de Villedieu dans le territoire de la communauté au mois de septembre.

Et puis voilà, alors que tout s'est fait sans Villedieu en octobre et novembre, les mêmes élus ont demandé à adhérer à cette communauté avec un peu de précipitation, à la veille de Noël, dans un conseil convoqué inhabituellement un samedi matin.

La demande d'adhésion à la communauté a été adoptée par 11 voix pour, une voix contre (Rémy Berthet-Rayne) et deux abstentions (Henri Favier et Yves Tardieu).

Que penser d'une décision qui ressemble à une capitulation en rase campagne ? Que penser également des prises de position précédentes, hostiles au projet, qui ont écarté Villedieu du processus de décision ?

La Gazette a déjà consacré de longues pages dans ses numéros de février (N°8) et de novembre (N°14) aux arguments des uns et des autres.

Pour comprendre la décision prise, il faut en restituer le contexte. A partir d'octobre, les représentants des 13 communes fondatrices de la CCPV se sont réunies et ont élaboré des statuts. Ces statuts ont été remaniés plusieurs fois. Il y a au moins une raison à cela : les communes de Saint Romain et Rasteau avaient refusé de les adopter.

Ainsi, lors d'une réunion à Saint Romain organisée par le collectif CHAMP le 30 novembre, il apparaissait clairement qu'il y avait une opposition nette de nombreux élus de Saint Romain. A ce moment là, le sentiment que l'on pouvait avoir, était que le projet de communauté n'était pas suffisamment mûri et abouti et que la mise en place serait peut être difficile pour le 1er janvier 2003.

Ce sentiment était trompeur : les jeux étaient faits pour deux raisons. D'une part la majorité des 2/3 des communes adhérentes avait approuvé les statuts, et d'autre part, la volonté du SIPAVO, des élus à l'origine du projet (Claude Haut, Patrick Fabre, Xavier Bernard...) et du préfet était bien de démarrer vite. A la clé, la dotation de l'Etat dont nous a parlé Patrick Fabre dans notre numéro précédent.

Saint Romain et Rasteau ont été invités à

lire la suite en page 11

11 novembre

Beaucoup plus de monde que d'habitude à la cérémonie du 11 novembre : l'hommage rendu à Gustave Daladier n'y est pas pour rien. Après les traditionnels discours au monument aux

morts, tout le monde est allé au cimetière pour le dépôt d'une plaque sur la tombe en hommage à "l'As" de la première guerre mondiale.



Jacques Bertrand déposant une gerbe sur la tombe de Gustave Daladier

Lors de l'apéritif à la salle Pierre Bertrand, la mémoire de Gustave Daladier fut évoquée par différentes personnes (Maxime Roux, Henri Favier, M. Charasse, maire de Beaumont du Ventoux...). Jacques Bertrand, qui fut à l'initiative de cet hommage sans avoir connu Gustave Daladier, a évoqué la seconde guerre à laquelle il a participé dans l'aviation alliée, au titre des Forces Françaises Libres.

Yves Tardieu

Soupe, castagnade et téléthon

Toute occasion est bonne à Villedieu pour se retrouver et boire un petit coup.

Le Téléthon en fut une ! C'est ainsi que 70 litres de soupe préparée à Vaison par la Confrérie des Louchiers du Pays Voconce aidée de nombreux bénévoles ont été livrés à Villedieu et revendus par le Comité des fêtes.

Cette soupe était accompagnée de saucisses offertes par la boucherie Millet, les convives s'en sont réellement régalez.

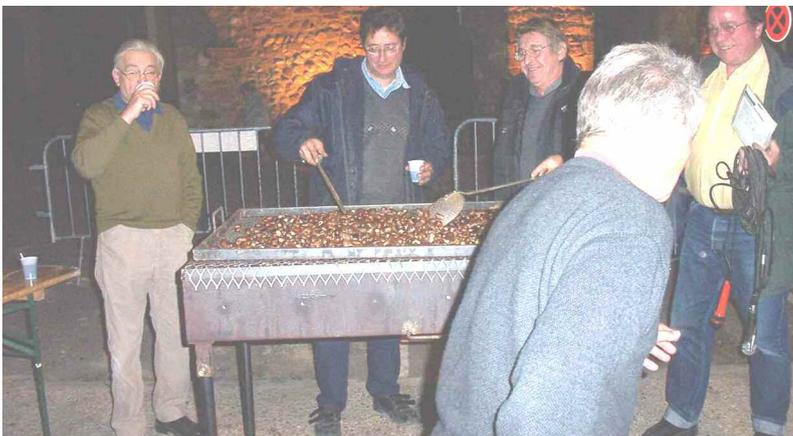
Castagnade et vin chaud ont ensuite permis de passer une soirée dans la même ambiance que les veillées d'autrefois. Grâce à la Vigneronne, au Domaine des Adrès et à la cave des Ausselons, le vin du terroir était bien représenté et chacun put le déguster à volonté tout en jouant au scrabble, au Rummicub ou à la belote.

Quand le mot solidarité se conjugue à convivialité et spontanéité le pari est gagné pour le Comité des fêtes qui en fut largement félicité et remercié.

C'est enfin une cagnotte de 506,50 € qui fut reversée au Téléthon et 72 € de vente d'ampoules pour éclairer l'arbre des lumières monté par les pompiers de Vaison.

L'hiver est long et pourquoi ne pas trouver d'autres prétextes pour recommencer une telle rencontre. L'idée est lancée et le Comité des fêtes a déjà été sollicité pour une soirée du même type en janvier ou février !

Armelle Dénéreaz



Michel Coulombel, Serge Bouchet, Michel Legistre, Rémy Berthet et Yvan Raffin

Une sacrée marmite

Pour la deuxième fois la tente est dressée sur la place Montfort. Les "louchiers" sont sur le pied de guerre et des volontaires sont venus leur prêter main-forte.

Il manque encore les tables de travail et tous s'impatientent, couteau ou économe à la main, enfin les employés municipaux apportent planches et tréteaux ; les légumes arrivent dans un magnifique triporteur. Plus rien ne manque et la petite armée attaque vaillamment les 200 kg de légumes. Vite, il faut arriver à bout des oignons en essayant de ne pas verser une larme, mettre à tremper un monceau de têtes d'ail,



Yvane Raffin sur son triporteur

laver dans la fontaine les poireaux, carottes, pommes de terre, céleris, navets et courges. Il faut maintenant les éplucher, couper le tout en menus morceaux ; Yvane veille : "Ce n'est pas encore assez fin". Les groupes se forment autour de leur légume préféré. Les rires fusent, les histoires drôles volent. Nathalie abandonne, pliée en deux, terrassée par un fou rire ravageur. Alain essaie de se défilier, il est tellement plus simple de faire des annonces micro pour motiver d'autres volontaires. Marie-France dirige de main de maître. Quelques ados osent même venir soutenir la troupe. Plusieurs fois, il faut faire appel à l'armée de secours : Irène et Daniel. Ils prêtent moult couteaux, bassines, saladiers et boîtes diverses ; ils ont aussi offert les 50 kg de saucisses qui amélioreront la potée. La marmite, toujours prêtée par le Tennis Club de Villedieu, est mise en marche pour faire mijoter tous ces légumes, des centaines de litres d'eau aident à faire glouglouter le bouillon parfumé pendant 2 heures. Les saucisses rejoignent le tout pour donner la touche finale, la "Grande Louchière" parfait le tout en salant et poivrant à point.

Il est 18 heures, la soupe est prête et des marmites pleines peuvent partir vers Puyméras, Roaix et Villedieu qui participent aussi à la fête. Le Téléthon commence.

Les gourmands affluent, la soupe brûlante est distribuée. Philippe chante et fait revivre Brassens et Brel et tous reprennent en chœur. 2 heures plus tard la marmite est vide, tout a été vendu. 1.830 euros iront à la recherche médicale ; la bataille contre la maladie continue et elle se poursuivra tous les ans avec des volontaires de plus en plus combatifs et les chercheurs gagneront de plus en plus de batailles.

Majo Raffin

Art et création

Art et création étaient au rendez-vous le week-end des 14 et 15 décembre à Villedieu.

Les talents conjugués de deux artistes ont émerveillé les visiteurs venus admirer l'exposition présentée par Monique Marconi et Nathalie Berrez.

Si la première n'en est pas à ses débuts puisqu'elle a déjà exposé plusieurs fois ses toiles et créations en perles dans la région, pour Nathalie, par contre, ce fut une grande première.

C'est un bilan très satisfaisant qu'elle retire de cette expérience. « Se confronter aux regards des autres, tester les goûts et les demandes des gens, savoir si ce que je fais plaît, c'est déjà une grande réussite » confie Nathalie à la fin de ces journées fort remplies. C'était un peu angoissée tout de même qu'elle se lançait dans l'aventure grâce à son amie Monique mais le résultat est probant puisque ce sont de nombreuses commandes maintenant qu'elle va devoir honorer !

Présentés sur de petites tables rondes, vaisselle en porcelaine, cendriers, vide-poches, boîtes à

pillules, coupes et photophores joliment mis en valeur par des bougies et des nappes chatoyantes auront sans aucun doute leur place sur des tables de fête !

Les ors et les argents, les lustres et les patines de vieux roses et de bleus rehaussés par de fins pochoirs ou un dessin à la main donnent à chaque objet beaucoup de classe et de finesse.

Les tableaux de Monique tout droit issus du monde de l'imaginaire et de l'enfance ont apporté à cette exposition une ambiance des plus raffinées.

Après cet accueil du public conquis, les deux créatrices ont bien envie de recommencer et pourquoi pas au printemps avec d'autres modèles pour Nathalie.

Celle-ci pense déjà à une collection printemps-été avec plus de couleurs tout en gardant ce style bien à elle qui la place déjà dans le monde des créateurs décorateurs de grand talent.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette voie qui semble déjà toute tracée et attendons ce rendez-vous prochain.

Armelle Dénéreaz



Quine !!!!!!!

Avec l'hiver, la saison traditionnelle des lotos a commencé. Les trois premiers lotos ont eu lieu en ce mois de décembre : celui de l'Amicale laïque, celui des aînés et celui de la chasse.

Les trois ont connu un réel succès ce qui est particulièrement important. Pour nos associations, les bénéfices du loto sont une recette essentielle, quelquefois la seule, pour leur permettre de mener à bien

leurs actions.

Participer au loto, outre le fait de passer un bon moment entre amis et d'espérer gagner (plaisir du gain mais aussi plaisir de l'attente et de l'espoir...), c'est aussi permettre aux associations de vivre.

Il ne reste plus que trois lotos ! venez nombreux et gardez l'oeil sur le frigo (après avoir scotché...)

YvesTardieu

Des talents se confirment ...

Cet été sur la place de Villedieu nous avons pu faire la connaissance des ateliers de peinture de Aurélia Ballou et admirer les œuvres d'artistes amateurs de Vaison et des environs.

Ce vendredi 6 décembre ce sont, non seulement des artistes vaisonais mais villadéens, que l'exposition à la galerie Chema de Vaison a permis de découvrir.

Les différentes techniques allant du dessin au fusain, de l'aquarelle à la peinture à l'huile en passant par le pastel sont ici découvertes et expérimentées par les élèves d'Aurélia.

Ce ne sont pas moins de 91 toiles et 50 dessins représentant un an de travail qui ont été exposés et laissés à l'appréciation du public.

Des talents certains se révèlent au fil du temps.

Grâce à cet atelier plusieurs personnes de Villedieu



suivent les cours depuis plus d'un an pour certaines et ont découvert le monde de la création et des couleurs. Claude, Mireille, Majo et Annelou, qui chaque semaine peignent à l'atelier, ont ainsi pu s'essayer aux différentes techniques et progresser dans celle qui leur convient le mieux.

Le temps d'une exposition elles n'ont pas hésité à montrer ce qu'elles savent faire et ont procuré un réel plaisir à l'œil connaisseur !

Grâce à Aurélia Ballou le monde de la peinture n'est plus un monde fermé réservé aux initiés mais devient accessible à tous et se révèle un véritable moyen d'épanouissement personnel.

Vivement l'été prochain que nos artistes villadéennes nous fassent partager leurs talents picturaux.

Armelle Dénéreaz



le loto des aînés, vu du bar

Le Père Noël à l'école

Juste avant la sortie des classes, le vendredi 20 décembre après midi, les petits écoliers ont reçu une visite bien sympathique.

Il faut dire qu'ils l'attendaient cette venue et ils avaient préparé une petite surprise pour ce visiteur de marque. Chansons, histoires, et contes de Noël... rien ne manquait pour accueillir ce gros bonhomme jouff-

flu, à la mine rebondie et au sourire jovial. Bien enveloppé dans son grand manteau rouge, le Père Noël avait lui aussi réservé une surprise aux enfants de l'école. Il avait pensé à chaque classe qui reçut de sa part de beaux albums et chaque enfant un bon goûter de circonstance.

Armelle Dénéreaz



SOLIDARITE

Dans le monde, pour une autre mondialisation

Une autre mondialisation est possible - vif succès à l'espace culturel de Vaison-la-Romaine.

Nous avons été surpris par une telle affluence lors de cette

soirée. L'union et la diversité des associations présentes ont permis de toucher un large public pour une même cause. On mesure là la force d'être citoyen ensemble.



La tribune avec Pierre Arnaud

soirée. L'union et la diversité des associations présentes ont permis de toucher un large public pour une même cause. On mesure là la force d'être citoyen ensemble.

" Une autre mondialisation est possible ..."

Cette soirée avait pour support le simple témoignage de mon voyage humanitaire au Mexique en août 2001 avec diapos et CD rom à l'appui. Ensuite Jean-Claude Lavigne (dominicain), délégué des organisations non gouverne-

mentales à la Communauté européenne a, avec des notes simples, défini ce que veut dire la mondialisation et comment, en tant que simple citoyen, on peut être acteur.

La mondialisation a commencé dans les années 1970 avec l'accroissement des échanges (les pays riches ont des excédents à exporter). Très vite, entre 1975 et 1985, le monde de la finance (les banques, les assurances) s'associe avec les grands groupes industriels ; les multinationales commencent à "régner en maître" sur le monde, bafouent ça et là les droits de l'homme ; le rôle des politiques et des syndicats s'affaiblit. On en arrive aujourd'hui à la construction

d'une planète ultra libérale, basée sur la compétition économique.

Exemple : on ferme les usines en France, on les retrouve au Mexique (le salaire là-bas dans les maquilladoras (usines) est de 40 francs par jour.

Autre exemple : la saisie informatique des annuaires de téléphone est effectuée par les employés français jusqu'à 18 h puis continuée par d'autres employés basés aux Philippines)

Autre exemple : les capitaux de grands groupes plantent des milliers d'hectares de vignes

en Australie ou au Chili sans aucune réglementation et vont "laisser tomber" au gré de la conjoncture pour d'autres produits, cassant les hommes et les économies de régions entières, cela uniquement au nom de leur profit personnel.

La mondialisation est bien présente : on ne peut que lutter contre cette forme là.

On assiste à l'émergence d'une société civile qui, comme le dit Jean-Claude Lavigne, veut remettre l'homme et les droits humains au centre de la réflexion. On voit la force des associations de plus en plus nombreuses à Seattle, à Porto



Le stand du Mouvement de la Jeunesse Rurale et Chrétienne à ses journées où l'on reconnaît Thibault Paris, Jérémy Dieu, Martial Arnaud, Ornella Blanc et Delphine Dénéreaz prouve que les jeunes s'intéressent aussi aux problèmes que pose la mondialisation.

Alégre ou à Florence. Des responsables comme Joseph Styris (ancien président de la Banque mondiale) s'interrogent sur leurs actions et "brûlent ce qu'ils ont adoré".

L'Europe a aussi un grand rôle

à jouer dans l'équilibre du monde. Elle a pris des options. L'arrivée des nouveaux pays dans l'UE est une chance, on peut influencer certaines décisions pour imposer d'autres valeurs que celles du marché.

Le but de la soirée était aussi de faire prendre conscience que l'on peut devenir acteur en tant que simple citoyen :

- au niveau local dans sa façon de produire et consommer
- militer pour "l'éthique sur l'étiquette"

- s'intéresser aux produits du commerce équitable etc Vaste débat qui a ensuite alimenté les discussions avec la salle et qui promet d'autres rencontres constructives.

Pierre Arnaud

Avec les sinistrés du Gard

Solidarité et générosité ne sont pas de vains mots à Villedieu. Preuve en est la somme collectée en mairie pour les sinistrés du Gard et plus particulièrement pour ceux de la commune de Codolet.

Mercredi 11 décembre, Jean-Louis Vollot et une délégation de Villadéens représentant les diverses associations du village se sont retrouvés en mairie pour apporter le fruit de la collecte réalisée depuis deux mois auprès



des habitants du village.

L'urne ainsi « livrée » a révélé au moment de son ouverture la coquette somme de 4 566.73 € qui ont donc été offerts à la mairie de Codolet.

Le maire, Serge Boissin, excusé pour cause de visite de l'expert pour sa propre maison, était représenté par son adjoint Monsieur Bayart qui attendait les Villadéens dans la mairie.

C'est au nom du maire et des habitants de sa commune qu'il remerciait chaleureusement, par l'intermédiaire de la délégation, les Villadéens pour leur généreuse obole.

Cette aide sera la bienvenue quand on se souvient que ce n'est pas moins de 276 maisons de la commune qui ont été inondées en septembre dernier.

Partageant ensuite le verre de l'amitié, l'élu local rappelait les moments difficiles de ces dernières inondations. Sur le mur à l'entrée de la salle une première marque indique le niveau de l'eau en 1958, une deuxième celui de 2002 ...

Rappelons que Villedieu est aussi venu en aide à la commune de Goudargues par une subvention de 300 € et l'apport de mobilier scolaire pour permettre de remettre en état l'école fortement endommagée.

En cette période de fin d'année, de cadeaux, de fêtes et de vœux, le chef de corps des pompiers de Vaison, Monsieur Coutarel, est venu à Villedieu remettre au maire le traditionnel calendrier des pompiers ce même mercredi. A cette occasion, il a rappelé que



le récent téléthon a été une réussite sur le canton de Vaison et que malgré une plus faible participation, la recette financière a été plus importante.

La générosité dans nos petits villages a encore une véritable signification.

Armelle Dénéreaz

A Villedieu

Un habitant de Villedieu se retrouve dans des difficultés matérielles et morales très grandes.

Alerté par les voisins et par Aline qui ont déjà apporté une aide, le Conseil Municipal a réagi. Une solidarité spontanée et personnelle s'est mise en place : qui a prêté un poêle pour se chauffer, qui a donné un coup de main dans la maison, qui a aidé aux démarches administratives, etc.

Chacun doit être remercié pour ce qu'il a pu apporter. Une mention spéciale néanmoins à Gilles Daudé du "marché viande" qui livre les repas aux personnes âgées et qui a offert spontanément les repas pendant une semaine bien qu'il ne soit pas impliqué dans la vie du village.

En même temps, avec le travail de Jean-Louis Vollot, de Michel Coulombel, de Christine Borel (présidente de la commission des affaires sociales et du CCAS) et du personnel communal un soutien plus institutionnel est apporté.

Ce qui a été fait par les uns et les autres est juste. Nous voulons souhaiter une bonne année 2003 à tous ceux qui ont connu des difficultés dans l'année écoulée.

Yves Tardieu

Artistes et intermittents

Etre "intermittent du spectacle" qu'est-ce que cela veut dire ? à quoi ça sert ?

Artistes et techniciens du spectacle créent, se produisent sur scène, dans les salles obscures, sur les places de nos villages... Dans ce secteur, le travail n'est pas stable ni permanent par définition. C'est pourquoi les artistes et techniciens ont un statut que l'on appelle communément "intermittents du spectacle". Beaucoup des personnes que nous voyons sur et autour de la scène (à la semaine Brassens, à l'opéra d'Avignon, au festival de Vaison, etc.) peuvent vivre grâce à ce statut, et avec eux, les spectacles qu'ils proposent.

Le théâtre, la danse, la musique, le cinéma et l'audiovisuel offrent du rêve, du plaisir, ainsi que des espaces de réflexion indispensables à une société de tolérance et de progrès.

Or, en ce moment, le MEDEF (patronat) remet en cause le statut social des "intermittents du spectacle" (indemnisation, retraite, sécu...) et, par là même, menace plus largement la culture. Soyons attentifs à leur combat qui témoigne de leur volonté de continuer à vivre de leur métier dans le respect et le droit des salariés. Soyons vigilants.

Annette Gros

Le Père Noël à Buisson

Malgré dix jours d'avance, pas de doute, c'est bien le Père Noël que nous avons rencontré dans les rues du village ce dimanche après midi !

Après quelques hésitations, il est entré dans la salle des fêtes, et là ... oh surprise tous les enfants du village étaient sagement attablés autour d'un copieux goûter et d'un lutin vert, tout droit descendu de la forêt et qui leur racontait un conte de Noël...

Il s'est alors approché, a posé sa grande corbeille, a commencé sa distribution : il connaissait chaque enfant et avait préparé un cadeau pour chacun d'eux... Maquillés, le regard pétillant,



les enfants sont venus chercher leur présent sous l'œil attendri de leurs parents qui se régalaient de vin chaud ou de chocolat.

C'est la quatrième année que les petits buissonnais fêtent ainsi Noël avec un peu d'avance.

Quelques parents bénévoles ont eu cette idée et préparent gâteaux et cadeaux tandis que la mairie prête la salle et fournit boissons, bonbons et autres friandises...

Une après-midi conviviale où tous les enfants réunis décorent le sapin sur la place du village et attendent ainsi le 25 décembre avec un peu moins d'impatience !

Armelle Dénéréaz

Expo buisson

Tissages, bijoux ethniques, cave voutée, ambiance feutrée, oiseaux des îles... Tout cela à Buisson le temps d'un week-end, le temps d'une expo !

En effet, les 14 et 15 décembre, Dominique Le Cronc, tisserande bien connue des buissonnais nous a fait découvrir ses toutes dernières créations.

Dans sa petite maison nichée au creux des remparts au pied de l'église du village, cette créatrice vous accueille derrière son métier qui trône au beau milieu de la pièce.

Laines et couleurs sont l'âme même de cette maison où tout respire harmonie et chaleur.

Les vêtements qui sont tissés ici même sont des pièces uniques.

L'artiste manie les matériaux naturels, laine, lin, coton et soie et par un savant mélange de couleurs, de points et de fibres elle confectionne des vestes, gilets, étoles de grande qualité.

Vêtements confortables, indémodables, originaux, on ne peut qu'être séduit par la richesse de sa collection

Ce week-end là c'est en duo que Dominique a exposé .

Dans une autre pièce de sa maison, quelques marches plus bas, Sandra Clarck présenta ses « bijoux ethniques ».

Quatre ans passés en Guyane ne l'ont pas laissée indifférente aux trésors produits par la nature.

En ramassant des graines et des gousses inconnues sur la plage, polies par les vents et les rouleaux marins, elle y a vu la possibilité de les transformer en objets d'art... en bijoux.

C'est ainsi que les graines de Macuna, de Carapa ou de Copaya deviennent sous ses doigts, des colliers, broches, bracelets et autres boucles d'oreilles.

La couleur est toujours naturelle, aucun vernis ne vient altérer l'objet qui, laissé à l'état quasi naturel, devient un bijou des plus raffiné après le travail de Sandra.

Sandra et Dominique qui font ce qu'elles aiment et le font



Sandra Clark et Dominique Le Cronc

bien, sont très contentes de cette première !

Un nombreux public a apprécié leur accueil et leur fabrication de bijoux et de lainages.

Tout va bien pour elles... Sandra qui n'a pas de lieu où exposer ses bijoux hormis son stand sur le marché a trouvé cette aventure intéressante et projette déjà de recommencer. Quant à Dominique qui reçoit toute l'année du monde dans sa maison-atelier-boutique elle y est plus habituée mais ne s'en lasse pas.

« Les gens sont venus et ont savouré leur plaisir, certains sont restés un bon moment pour discuter, regarder et partager cette atmosphère agréable, tout en buvant un petit thé à la bergamote ! » raconte Sandra conquise par ce genre de rencontre !

Pourquoi boudier son plaisir ? N'hésitez pas à les retrouver sur le marché du mardi si vous avez raté ce rendez-vous buissonnais !

Armelle Dénéréaz

La vigne, le vin et l'olivier

Assemblée générale de La Vigneronne

L'Assemblée générale annuelle de la cave coopérative La Vigneronne s'est tenue mercredi 18 décembre à la salle Pierre Bertrand.

Devant un auditoire nombreux et attentif, Monsieur Saurel, le commissaire aux comptes a présenté son rapport pour l'exercice 2001/2002 et a souligné l'excellente santé financière de l'entreprise.

Suite à l'adoption unanime de ce rapport, Jean Dieu, le Président de la coopérative rappelle brièvement la saison passée et les difficultés des dernières vendanges.

Malgré les aléas climatiques,

le pire a pu être évité et La Vigneronne a réussi à produire de la qualité et ce, grâce à l'équipement technologique dont elle s'est dotée récemment et à la compétence du directeur Jean Pierre Andriolat.

« Il y a même des cuvées de choix ; certains rouges et le Chardonnay blanc ont ainsi atteint cette année un haut niveau qualitatif » note Jean Dieu.



En ce qui concerne la partie commerciale, les ventes directes sont en progression, et

comme le souligne Jean Pierre Andriolat dans son rapport d'activité : « A ce jour, 10 000 hl du

nouveau millésime ont été vendus à un prix moyen égal ou légèrement supérieur à la moyenne de l'exercice écoulé ».

Avant de terminer cette réunion, il est à noter l'élection d'un nouvel administrateur en la personne d'Olivier Bertrand chaleureusement applaudi par l'assistance.

C'est tout naturellement autour du verre de l'amitié et d'un copieux buffet que s'est alors clôturée cette assemblée générale.

Armelle Dénéreaz

Le domaine du Gros-pata

Le " Gros-Pata ", c'est le lieu-dit, la colline au flanc de laquelle s'étend le domaine. La maison est la dernière de la commune de Vaison, avant d'arriver à Villedieu. Sur le mur une plaque en bois "OCTROI de VAISON" (1) signale le lieu où jadis on devait verser des "patas", la monnaie provençale d'autrefois (2).

Le Gros-Pata c'est l'histoire de toute une famille depuis cinq générations. Le domaine a été fondé par l'arrière-grand-père d'Aglaé. Au début du siècle les vers à soie et l'élevage des moutons faisaient vivre la famille, puis la vigne, les asperges et les arbres fruitiers ont occupé les terres achetées petit à petit par chaque génération.

Paul Garagnon qui épousa Aglaé née Boulard en 1947 se consacra spécialement à la vigne. Il portait chaque automne la vendange à la cave coopérative jusqu'en 1978 époque où il décida de créer sa propre cave. Il fallut alors investir,

vinifier, faire vieillir, mettre en bouteilles, vendre, expédier.

Par contre, ils sont devenus auteurs et responsables d'un vin qu'ils élèvent, portant leur



Gérald, Sabine et Aglaé Garagnon

signature, le vin du Gros-Pata qui après la vinification poursuit tranquillement son vieillissement dans les foudres de

chêne où il acquiert ce petit goût boisé, capiteux.

Paul Garagnon s'occupa du domaine jusqu'au dernier jour en janvier 1992, le laissant aux

mains de son fils Gérald, aidé par sa femme Geneviève et Aglaé sa maman.

Très vite Sabine s'est investie aux côtés de son père, dans le travail de la cave après un bac professionnel viti-œnologie, des études de comptabilité et de gestion, des stages à l'université des vins de Suze-la-Rousse.

Sa plus grande joie à 16 ans fut une médaille à la foire des grands vins de France à Macon avec une sélection "Vieilles Vignes" qu'elle avait élaborée elle-même, devenue la "Cuvée Sabine". Rompue aux dernières techniques de vente dans la commercialisation du vin en bouteilles, elle participe à plusieurs foires dans l'année et organise des groupes de dégustation chez des particuliers. Au Gros-Pata, une relève pleine de vitalité et de charme est assurée.

(1) Voir l'article de Thierry de Walque en p. 13

(2) patac : monnaie de cuivre frappée en Provence au XVème siècle valant un demi-liard

Clémentine

Alain a écrit ce texte avant Noël comme un clin d'oeil à Clémentine. Nous avons choisi de le conserver comme un hommage après sa disparition.

Clémentine Joubert a eu 102 ans cette année et la clémentine a eu 100 ans.

Le 4 mai 1900 elle venait au monde et l'on peut penser que ses parents choisirent ce prénom parce que sa maman, Bathilde-Claire Beauchamp était née CLEMENT. On est d'autant plus autorisé à le croire, que son frère, Fortuné Clément, appela lui-même sa fille Clémence.

M. et Mme Beauchamp ne se doutaient pas



qu'à la même époque le père Clément, un moine ayant la charge d'un orphelinat en Algérie, à Misserghin, étudiait le moyen d'obtenir de plus beaux fruits pour ses petits protégés. Il a alors l'idée d'introduire du pollen d'oranger dans une fleur de mandarinier, puis de semer les pépins du fruit qui en résulte. A la première récolte, il découvre des "mandarines" différentes, plus colorées, à la saveur douce et musquée.

Officiellement décrit en 1902, on baptisa ce nouveau fruit du nom de clémentine en l'honneur du moine-jardinier Mais là aussi on peut penser que cette clémentine vit le jour en 1900.

Au revoir Clémentine

Alain Bériot

Photo mystère



Qui est qui et quand ?

Les vœux du maire

Cette fin d'année a été l'occasion pour le maire Jean-Louis Vollot de présenter ses vœux, jeudi 19 décembre, au personnel communal, à l'équipe municipale, aux institutrices ainsi qu'à toutes les associations du village représentées par leur président qu'il remercie pour leur investissement personnel et bénévole, précieux pour le village, tout au long de l'année.

Pas moins de 50 personnes étaient donc présentes à cet apéritif-dîatoire qui s'est déroulé à la mairie dans une ambiance sympathique et décontractée.



Les grandes lignes des projets 2003 ont été abordées comme en particulier la défense de la poste menacée à Villedieu comme dans d'autres petites communes rurales, la question brûlante, d'adhérer ou non à la prochaine commu-

nauté de communes et bien d'autres projets importants pour le village, comme la maison Garcia, l'assainissement, les logements sociaux, etc.

Il donne ensuite la parole à la toute jeune et nouvelle directrice de l'école :

« Je suis très contente de me retrouver à Villedieu, village que je trouve très convivial et accueillant » confie Laetitia Mevel qui avoue, un peu surprise, ne pas avoir préparé de discours.

Lydie Noué a pris ensuite la parole pour proposer ses services afin de pallier aux horaires restreints de La Poste. Elle propose, pour la période des fêtes, de conserver les colis chez elle à disposition des usagers.

« Bonheur, santé, prospérité » souhaite Jean-Louis Vollot à chacun avant que ne reprennent les discussions qui sont allées bon train autour d'un verre de Côtes-du-Rhône ou de marquisette.

Armelle Dénéreaz

L'AG du Comité des fêtes

Lors de la dernière assemblée générale du Comité des fêtes, le président Serge Bouchet a rappelé les nombreuses festivités organisées tout au long de l'année dans le village et qui ont été dans l'ensemble réussies : le vide-grenier et la soirée grillades/musette du 14 juillet, le concert à l'Eglise du jeudi à la veille de la fête, l'aïoli et ses 360 convives, les 3 soirées de la fête votive, les peintres dans la rue le 15 août, la soirée salsa fin août, le festival des soupes, le concert à l'église, la fête des vendanges et pour finir la soupe et la castagnade du Téléthon.

Malgré ce bilan moral très positif le président met des bémols quand il soulève le problème de la participation effective à l'organisation de ces mêmes fêtes qui sont toujours à la charge de quelques-uns. Il souligne la forte participation des bénévoles le jour même pour monter le podium, le chapiteau, installer les tables, préparer les repas, etc. mais déplore le manque d'aide au moment de la préparation et de l'organisation (commandes, affichage, prises de contact, etc.).

« Le bénévolat a ses limites, je déplore le manque de renouvellement au sein du bureau et même la faible participation de certaines associations ».

Cette question épineuse soulevée au moment du renouvellement de bureau n'a pas réellement trouvé de réponse. Le poste de secrétaire adjoint devant être pourvu n'a même pas pu l'être !

Devant cet état de fait le bureau existant envisage plusieurs solutions pour faire face

à l'avenir festif du village. Soit réduire le nombre de manifestations, soit déléguer certaines festivités aux associations qui prendraient en charge l'organisation. Jean-Louis Vollot rappelle que toutes les associations sont adhérentes au Comité des fêtes et ont ainsi l'usage gratuit du matériel, hormis celui de la sono qui doit être louée.

La réflexion est lancée, le débat est ouvert... D'autres réunions sont prévues pour aller plus loin. Appel est d'ores et déjà fait aux volontaires bénévoles qui sont plus que jamais les bienvenus.

Côté finances, le comité est satisfait de la saison. Le solde positif de l'exercice s'élève à 3 612 €, pour un avoir total en compte de 6 129 €... Ce bénéfice a été obtenu principalement grâce au choix de nouveaux orchestres, beaucoup moins chers, pour la fête votive.

Quelques investissements ont été faits comme l'achat d'une nouvelle friteuse après le trépas d'une ancienne qui a perturbé le déroulement de la fête des vendanges...

Pas de doute il y aura encore des fêtes à Villedieu !

Finalement, les démissionnaires ont renoncé leur démission et l'assemblée unanime a reconduit le bureau sortant :

Serge Bouchet : Président
Rémy Berthet-Rayne et Sandrine Blanc : Vice-présidents
Michel Legistre : Trésorier
Graham Yeats : Trésorier adjoint
Yvan Raffin : Secrétaire

Le poste de secrétaire-adjoint n'a pas trouvé preneur.

La « nouvelle » équipe évoque les projets 2003, si tout va bien et si de nouvelles aides se présentent... Le président a à nouveau remercié toutes les personnes qui ont participé à l'organisation des fêtes et le bureau a pris l'initiative de solliciter tous ces béné-



voles pour leur offrir une petite fête le samedi 21 avec des moules frites.

Place au verre de l'amitié pour conclure cette assemblée annuelle !

Armelle Dénéreaz

Ca y est ! Au début de l'été 2001 (voir Gazette N° 6 du 7 octobre 2001), la question du coût réel de l'école pour chacune des deux communes était sur la table. Personne ne savait vraiment combien "coûtait un enfant" et quelle était la participation réelle des deux communes.

Du passé

Suite à une convention passée entre les deux communes à l'occasion de la création de la maternelle, Buisson versait à Villedieu une somme fixe par enfant, somme qui était mise à jour chaque année. En 2000, cette somme était d'environ 3200 F.

D'un nouvel état d'esprit

Après les premières discussions, les deux communes s'étaient mises d'accord pour revoir cette convention et estimer de manière plus précise les coûts réels. Villedieu a accepté les demandes de Buisson sur les principes suivants : les sommes versées par Buisson doivent tenir compte de la situation réelle, ce qui suppose de comptabiliser très précisément les dépenses et la présence des enfants de chacune des communes. Il s'agit aussi de distinguer clairement les dépenses liées à l'école proprement dite, de celles liées à la cantine scolaire et de celles liées à la garderie du soir.

Des délices de la comptabilité

Il a fallu tout reprendre pour l'année 2001 : reprendre les factures et les classer en fonction de l'affectation des dépenses, prendre en compte les coûts du personnel et les affecter aussi à chaque catégorie : Mireille Dieu travaille pour la cantine mais aussi pour l'école (ménage), Mireille Straet pour l'école à la maternelle, Martine Fauque pour la cantine, Evelyne Bouchet pour l'école (ménage), la garderie du soir et la cantine (surveillance et gestion des présences et des billets !).
Bref, les souvenirs de règles de

3 ont été utiles à tous et les calculatrices ont fonctionné frénétiquement, naviguant en plus entre francs et euros !

De la dernière demande de Buisson

Plusieurs rencontres entre les deux municipalités ont été nécessaires pour éclaircir divers points, se mettre d'accord sur les chiffres, etc

La dernière demande de Buisson a été de distinguer dans le coût de l'école la maternelle et le primaire, ce qui a été fait un peu à la louche mais il est difficile de faire certaines estimations de manière précise : quel est le temps réel passé au ménage dans les locaux de la maternelle et dans ceux du primaire ? Comment le calculer ?
- au prorata du nombre d'enfants mais cela ne tient pas compte de la surface plus grande par enfant des locaux de la maternelle ...
- au prorata de la surface mais cela ne tient pas compte du degré de salissure plus grand à la maternelle et des exigences d'hygiène plus fortes dans la salle de motricité, au dortoir, etc.

Bref, on peut comme ça calculer de manière infinie ! A noter également que le travail du garde pour l'entretien des locaux n'a pas été pris en compte ni celui des secrétaires de mairie pour la gestion de l'école.

Du résultat ...

Finalement, les comptes ont été terminés seulement en septembre/octobre 2002. Les chiffres que je donne s'accompagnent de la mention ENVIRON chaque fois, car je les ai arrondis et je n'ai pas sous les yeux la toute dernière mouture mais les ordres de grandeur sont justes et ce sont eux qui comptent.

...Pour l'école

factures diverses (eau, électricité, chauffage, fournitures scolaires, ...) : 9 164 €
salaires et charges (Mireille

Straet, Evelyne Bouchet, Mireille Dieu) : 18 220 €

Au total, 27 384 € pour 67 enfants (25 de Buisson et 42 de Villedieu) soit 409 € par enfant.

...Pour la cantine

alimentation 15 508 €
dépenses diverses 1 135 €
salaires (Mireille Dieu, Evelyne Bouchet, Martine Fauque) 15 238 €

total des dépenses pour 5 657 repas servis : 31 882 €
Coût de revient par repas : 5,64 € dont 2 € pour les familles (prix du ticket) et 3,64 € pour les communes.

Il a fallu comptabiliser la présence journalière des enfants. Il y a 2137 repas consommés par les jeunes Buissonnais et 3520 consommés par les jeunes Villadéens !

...Pour la garderie

divers (tickets, épicerie) : 637 €
personnel (Evelyne Bouchet et Malika du Sipavo) 5 839 €

Le total des dépenses est de 6 476 €. Il y a une subvention de la CAF (2 357 €) et une participation des familles (1 € le ticket). Le coût de revient pour les communes est de 1,6 € par enfant et par jour, avec 463 journées pour Buisson et 1013 pour Villedieu.

Au total, le coût pour Villedieu est de 31 600 € et pour Buisson de 18 070 €. En moyenne, cela représente un peu plus de 720 € par enfant et par an.

Pour Buisson, la participation aux dépenses de l'école se trouve assez fortement augmentée ce qui explique aussi qu'il a fallu du temps pour compter et recompter tout ça !

En réalité, il y a une explication assez simple à cette situation : les coûts du CLAE et de l'école étaient correctement pris en compte et l'augmentation est principalement due à la cantine. Elle ne coûte pas plus cher. Le passage en régie municipale n'a pas augmenté les charges mais lorsque la cantine était une

association la cantinière était déjà une employée municipale de Villedieu et son coût n'était pas répercuté sur Buisson. Bref, la mairie de Villedieu payait plus de 60% du prix des repas des enfants de Buisson. Je ne sais si cette générosité était voulue ou seulement méconnue mais le fait est là ...

Les deux communes sont désormais d'accord pour fonctionner ainsi :

- séparer les 3 comptes
- prendre en compte régulièrement les dépenses et Villedieu de fournir chaque mois à Buisson le double des factures
- prendre en compte la présence réelle des enfants à la cantine et au CLAE, présences notées chaque jour et totalisées chaque mois
- prendre en compte les dépenses informatiques et internet et non plus par l'Amicale laïque.
- se rencontrer régulièrement entre les deux commissions pour discuter des coûts, des achats de matériel, de la qualité des repas servis à la cantine, etc.

On peut toujours discuter dans le détail des calculs faits et se demander pourquoi ils n'étaient pas faits avant. En tout cas, je dirais en tant qu' élu villadéen et contribuable buissonnais que l'accord trouvé est équitable du point de vue financier et intéressant dans la collaboration nouvelle qui s'esquisse entre les deux communes et dont on ne peut que souhaiter qu'elle dure.

Puisque les sous de l'école sont évoqués, il faut ajouter que l'Amicale laïque participe aussi au financement des activités et que ces dépenses sont loin d'être négligeables. Elles représentent de 4500 à 5000 € par an.

Enfin, l'entretien du bâtiment incombe à Villedieu seul puisqu'il s'agit du patrimoine immobilier de Villedieu. Un coût que Buisson n'a pas.

Yves Tardieu

Les suites de la première page : "conseil de charlots"

revoter, dans le bon sens cette fois, sur une mouture nouvelle des statuts et en présence de Patrick Fabre venu défendre le projet. Ainsi, le préfet a signé l'arrêté de création de la communauté au 1er janvier.

Le préfet a reçu une délégation d'élus villadéens (Jean-Louis Vollot, Michel Coulombel, Rémy Berthet-Rayne) le mardi 17 décembre. Il leur a dit que la communauté était créée, que le SIPAVO n'était pas encore dissout mais qu'il signerait l'arrêté de dissolution, que Villedieu avait intérêt à être dans la communauté compte tenu de sa forte participation au SIPAVO. Ne pas y entrer impliquerait des négociations avec elle pour l'ensemble des prestations dont bénéficiait Villedieu ainsi que de nombreuses complications. Il a également demandé une délibération rapide pour intégrer Villedieu au 1er janvier.

C'est ce qui explique la réunion convoquée dès le lendemain pour le samedi 21. Jean-Louis Vollot et Michel Coulombel se sont rangés à une position raisonnable et moins aventureuse qu'un nouveau refus et ont défendu l'idée d'adhérer, ce qui explique le vote du Conseil Municipal.

Il me semble néanmoins qu'aucun conseiller de Villedieu n'est content : nous avons l'impression d'une décision à marche forcée dans laquelle la dissolution du SIPAVO a servi de "menace" auprès de nombreuses communes, Villedieu compris, pour les faire adhérer alors que cette dissolution n'est pas nécessairement prévue par la loi. Une marche forcée dans laquelle la discussion de fond (quel projet ? quelles évolutions pour les petites communes ?) n'a pas eu lieu. Tout ceci ne correspond guère à l'objectif affiché par la loi : des communautés pour des projets nouveaux à une échelle nouvelle.

Pour les élus de Villedieu, qu'elle soit fondée au pas, la crainte était que la non-participation à la communauté de communes entraîne des coûts pour la commune d'une

part et des coûts pour les Villadéens d'autre part. Ou, pour éviter ces surcoûts, se passer de certains services pour les Villadéens (école de musique, centre de loisirs, ...).

Rémy Berthet a défendu sa position hostile jusqu'au bout, contestée quelquefois vivement par Michel Coulombel sur le fonctionnement des communautés de communes. Henri Favier qui avait pris des positions très tranchées (qualifiant en réunion publique la loi Chevènement de loi "inique et scélérate" et comparant à des moutons de Panurge ceux qui suivent le mouton qui va dans la mauvaise direction) a rappelé son hostilité mais affirmé qu'il n'était pas honteux de changer de vote. Jean-Louis Vollot a remercié le conseil pour sa position unanime jusque là et demandé à ce que le vote de ce jour ne mette pas en cause la cohésion et le travail fait jusque là. Frédéric Serret qui avait un rendez-vous à 13 h a accéléré le processus quand nous discutons encore en vain du pour et du contre. Il s'est levé en disant qu'on discutait pour rien désormais, qu'on était obligé d'y aller, qu'il partait et que pour sa part il votait "oui". Nous sommes alors passés au vote immédiatement avec le résultat que l'on sait.

Au fond, personne ne sait aujourd'hui ce que deviendra cette communauté, ailleurs comme à Villedieu. Le choix fait un peu à contre coeur par nos élus est raisonnable en ce sens qu'il accepte les contraintes existantes et évite à la commune une aventure dont elle n'a peut-être pas les moyens. Peut-être aussi que dans dix ans l'école communale appartiendra à la communauté, qu'une cantine centrale servira une nourriture insipide à tout le monde, surveillée par des gens dont nous ne saurons même pas le nom ...

Alors, conseil de charlots ou de gens responsables ? En tout cas, on y a vraiment réfléchi depuis un an et ça c'était plutôt bien. Si Villedieu intègre la communauté, ce sera déjà riche de cette réflexion.

Charlie Tardieu

Les travaux à l'école

En deux ans, l'école a été presque entièrement rénovée. La démarche avait commencé du temps de Mireille Dieu lorsque la question des plafonds et de la laine de verre s'était posée. Dès l'été 2001, une première tranche de travaux avait permis de refaire les plafonds, de repeindre les salles de classe et de refaire les grandes portes extérieures (voir Gazette N°7).

A l'été 2002, le système de chauffage a été totalement rénové (ce qui permettra de baisser la consommation de fioul et donc le coût de fonctionnement de l'école...), les portes intérieures ont été rénovées et la peinture refaite dans les couloirs et les halls.

Est également prévue pour bientôt la réfection des façades.

Yves Tardieu

Villedieu dans la CCPV quand ?

Nous avons voté très vite avant Noël et demandé aux communes de répondre à notre demande pour le 1er janvier. En fait, ça ne pouvait pas se passer ainsi... La communauté est déjà constituée à 13. La demande de Villedieu correspond donc à un élargissement de la communauté existante. Cette demande est adressée au conseil de la communauté de communes qui doit se prononcer dessus. Cette réunion aura lieu le 8

janvier. Ensuite, si l'avis est favorable, le conseil de communauté sollicite les 13 communes dont les conseils municipaux se réunissent pour approuver ou non l'adhésion de Villedieu. Dans les deux cas, je crois qu'il faut une majorité des deux tiers pour que l'adhésion soit acceptée. Si tout va bien, cette adhésion sera effective au 1^{er} février.

Yves Tardieu

Y a pas que la CCPV !

Il n'y a pas que la communauté de communes dans la vie municipale. D'autres dossiers suivent leurs cours. Les travaux pour le logement créé au-dessus de la salle Pierre Bertrand devraient bientôt commencer. Pour ceux au-dessus de l'école, le plan de financement a du être une énième fois remanié en fonction des demandes des divers organismes financeurs mais le dossier avance.

Début janvier, les responsables du centre technique de Mèze viendront voir les terrains sur lesquels pourrait être installée la station d'épuration. On attend d'eux qu'ils délimitent précisément l'implantation la plus judicieuse possible avant de rencontrer une dernière fois les propriétaires à la recherche d'un accord amiable. En l'absence

d'accord le Conseil municipal pourrait faire une déclaration d'utilité publique pour aller vers une expropriation.

Début janvier aussi, une rencontre est prévue avec les responsables du projet de lotissement de la dernière zone constructible du POS actuel, sous la route de Vaison sur des terrains appartenant à Mme Gamet.

Le classement en voirie communale du chemin de la Montagne desservant les maisons Brioux (Portuguès), Arrighy, Pommier et anciennement Artillan est réalisé. Les travaux de réfection de ce chemin en très mauvais état devraient être faits dans l'année.

Ben voilà ! J'ai plus de place. Le reste la prochaine fois.

Yves Tardieu

Petites nouvelles des échecs

Je profite de la gazette pour répondre à quelques questions que l'on se pose.

« L'échiquier géant de Villedieu » fonctionne comme une association loi 1901. Il n'est pas affilié à la fédération française des échecs (FFE) en raison du nombre peu élevé de ses licenciés (cinq).

Les inconvénients : les joueurs doivent se licencier ailleurs. Les compétitions Villadéennes ne sont pas homologuées et ne comptent donc pas sur le classement ELO (nom du docteur Elo qui a le système qui attribue des points à tous les joueurs en positif ou en négatif selon les résultats. Ce système de classement a été refusé par le tennis ...).

Les avantages : pas de cotisation à payer à la FFE ce qui nous permet de fonctionner gratuitement, et organisation possible de tournois ouverts à tous, même non licenciés.

Le club est ouvert tous les vendredis à partir de 20h et accueille tous les joueurs quel que soit leur niveau. La salle est conforme à la loi, il est interdit de fumer tant qu'il y a des enfants. Si le jeu vous tente et que vous ne sachiez pas jouer il y aura toujours

quelqu'un pour vous apprendre. Après deux années de fonctionnement où l'on a vu des joueurs venir puis repartir, un noyau d'une dizaine de joueurs s'est créé chez les adultes qui viennent régulièrement d'un peu partout : Villedieu, Vaison, Sablet, Mirabel et Cairanne.

Nous organisons un tournoi interne entre ces joueurs ; après deux parties, Jean Pierre Moinault et Denis Tardieu sont en tête avec deux victoires mais rien est encore joué. Quatre joueurs du club ont pris une licence cette année pour participer aux championnats du Vaucluse en individuel dont la première ronde s'est jouée à Cavaillon en novembre. Les adultes Frédéric Alary et René Kermann ont gagné cette première partie. Les jeunes Mathilde Giraudel et Damien Dénéreaz ont perdu leur partie. Nos futurs champions participent surtout dans le but de s'améliorer, s'habituer à jouer contre des adultes, apprendre à gérer le temps d'une partie et de vaincre le stress d'une compétition. L'année prochaine leur ambition sera toute autre.

René Kermann

Le tourisme vinicole en haut Vaucluse

L'association pour le développement touristique en haut Vaucluse (A.D.T.H.V.) a mis en place une formation sur le thème de l'organisation et la valorisation de la filière tourisme viticole soit :

- augmenter la fréquentation touristique hors saison
- améliorer et/ou conforter l'image des vins du haut Vaucluse
- constituer une dynamique entre les villages et permettre le développement d'un réseau agriculture/tourisme.

Ont été conviés à ces journées de formation, les caves coopératives, domaines vinicoles, particuliers tenant gîtes, chambres d'hôtes ou toute autre forme d'hébergement, élus, syndicats d'initiative, professionnels du tourisme et de loisirs pleine nature et offices de tourisme.

Chacun se sentant concerné et intéressé par cette démarche, une riche collaboration a permis d'imaginer comment on pouvait proposer des journées, des week-end et même des semaines autour de sentiers vignerons, randonnées à pied, à cheval ou en vélo, découverte du métier de vigneron, repas aux saveurs du ter-

roir, connaissance du paysage et de l'environnement et plein d'autres choses encore.... Certaines caves coopératives, caves particulières, gîtes, communes ou offices de tourisme proposent déjà des activités surprenantes, ces initiatives ont donné du punch à notre imagination !

De nombreux villages du haut Vaucluse étaient présents et bien sûr Villedieu n'a pas manqué ce rendez-vous original et porteur d'avenir. Henri Favier, conseiller municipal de notre commune a suivi ces rencontres de près, tout comme le Domaine des Adrès et la Magnanarié. D'ailleurs la prochaine rencontre est prévue à Villedieu, à la salle Pierre Bertrand, le 21 janvier 2003.

Imaginer ensemble une dynamique touristique autour de la vigne et du vin à Villedieu et en lien avec d'autres communes peut être profitable pour tous.

On y réfléchit.... Affaire à suivre à la Gazette

Patricia Tardieu

skate board

Vous avez dernièrement été sollicités pour un sondage réalisé par les jeunes de Villedieu qui souhaitent créer un skate-parc sur la commune. Ils ont ce projet à cœur qui leur donnerait un lieu pour se retrouver sans perturber la quiétude et la sérénité de la place ! Ce projet est lancé, il va être déposé en mairie et des dossiers sont prêts pour l'obtention de subvention en vue de son financement. Les jeunes vous remercient pour l'accueil favorable que vous leur avez réservé et pour les nombreux encouragements que vous leur avez témoignés.

Régine Bellier

Colis de Noël

Comme chaque année, la municipalité a offert aux anciens (les plus de 75 !) un colis de Noël contenant des boissons, des friandises, etc. Au total ce sont 63 colis qui ont été faits et distribués. Une nouvelle villadéenne, Laurence de Moustiers, (l'ancienne maison Helfer ...) suggérerait que ces colis puissent être remis par les enfants des écoles lors d'une rencontre amicale entre générations avec les anciens qui pourraient se déplacer à l'école ou à la salle Bertrand. A creuser.

y'a de l'eau dans l'gaz (1)

Par principe, tous les articles qui paraissent dans la gazette sont signés. Lorsqu'ils ne le sont pas, il s'agit d'un texte rédigé par le comité éditorial du numéro (et puis bien sûr quelquefois on oublie...). Par principe aussi ils sont signés par leurs auteurs. Voilà t'y pas que le comité s'est trompé et a attribué un article de Dénéreaz à Giraudel (ou le contraire !). Mille's excuses à l'une et à l'autre.

Y'a de l'eau dans l'gaz (2)

Dans l'article sur Le Cabanon, une correction nécessaire a été oubliée : Le cabanon n'est pas installé quartier La Montagne mais quartier des Adrès...

Prof est revenu



Prof n'est pas revenu tout seul ! Louis Portailier l'a retrouvé dans un talus en haut de Pierre Prad, toujours aussi souriant mais un peu estropié. Bernadette et Josette Vitali sont ravies et espèrent le retour de Grincheux et Atchoum !

Connaissons-nous bien notre village ?



C'était
la
photo
mystère
de
la
gazette
N°14

Au premier rang, les trois garçons de gauche à droite : Jacky Maffait, André Serret et Gérard Rémusan (dit Daladier) de Roaix

Les filles de gauche à droite : Anne-Marie Blanc, Claude Benoit (épouse Ezingard) ?,

Josette Baldissera, Raymonde Travail (épouse Tardieu), Maryse Clément, ?, Gilberte Bertrand (épouse Robert), ?, Marie-Rose Boyer, Madeleine Simone (épouse Portailier)

Au fond, le prêtre Dechavanne, décédé peu après et enterré au

cimetière de Villedieu.

Cette photo est celle de la communion solennelle de l'année 1948. Ils nous manque encore quelques noms. Nous aimerions rassembler les personnes présentes sur cette photo pour en refaire une aujourd'hui au

même endroit. Merci aux communiants de réserver un accueil favorable à cette idée et à l'envoyé spécial de la Gazette qui les contactera éventuellement. A suivre donc.

Yves Tardieu

L'octroi à Vaison et en Avignon

Sur la route de Villedieu à Vaison il y avait un octroi au Domaine du Gros Pata chez les Garagnon. Un panneau en bois avec la mention " OCTROI DE VAISON " y est toujours visible mais du côté intérieur des bâtiments.

Les barrières de l'octroi de Vaison sont anciennes, puisque créées le 17 septembre 1809 (Arch Munic. Vaison L 3-2) et les tarifs nombreux. Toute personne qui transportait des marchandises comestibles, combustibles, fourrage, matériaux de bâtisse, etc, vers Vaison devait y payer des taxes.

Les conseils municipaux avaient, dès l'origine, décidé de donner cette entreprise à ferme par adjudication publique qui rapporta 2.000 F. en 1809 et 3.500 F. en 1929; Il n'y eut donc pas de personnel municipi-

pal à reclasser lorsque finalement, vu le maigre rendement, l'octroi de Vaison fut supprimé le 3 octobre 1929 (Arch Munic. Vaison ID18 n°124) par le conseil municipal et compensé par une augmentation des taxes sur l'abattoir.

L'octroi d'Avignon est une institution qui vécut près de 130

ans. Elle fut créée, ainsi qu'à Vaison, vers 1810 et fut supprimée par une loi du 30 janvier 1941 (Arch Munic. Avignon IWII9) et mise en application seulement en juin 1943. Cette loi précisait que lorsque les dépenses de gestion étaient supérieures de 15 % aux recettes pendant trois années consécutives, l'octroi serait

obligatoirement supprimé. C'était le cas d'Avignon avec près de 25% de dépenses en 1942.

Cet impôt souvent vexatoire et toujours impopulaire - même s'il fut autrefois une des principales recettes de la commune - avait un rendement en baisse constante et des frais de fonctionnement et de personnel en hausse permanente.

Contrairement à Vaison qui n'avait pas de personnel municipal affecté à l'octroi, Avignon se vit obligé de reclasser ses 35 employés.

Merci aux archivistes de Vaison, Mme Bezin et d'Avignon, Mr Sylvestre Clap.

Thierry de Walque



La pancarte de l'octroi est visible en vrai au Gros-Pata et en couleur au bistrot ou par mail.

“le ravi de la crèche”

Qui dit Noël en Provence dit crèche. La crèche provençale trouve ses origines dans la nuit des temps, on dit qu'elle est née à Marseille au début du XIII^e siècle. Elle abrite toute une population de santons, du mot provençal « Santoun » qui signifie petit saint.

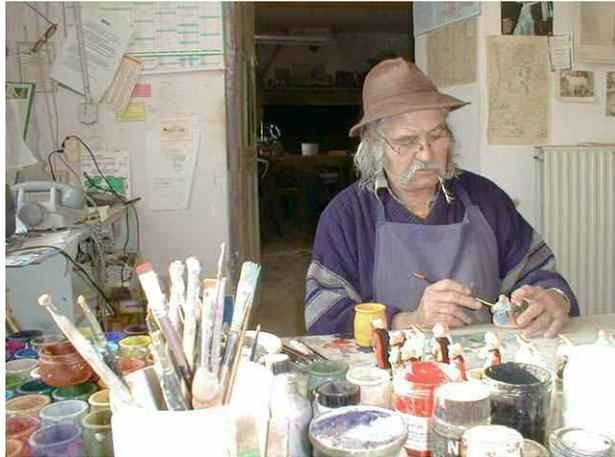
Dans les autres pays du monde on ne parle pas de santons mais de sujets et les crèches n'y ont pas le charme populaire de celles de Provence. Cette différence explique que le métier de santonnier est bien spécifique à notre région.

Et de santonniers en Provence il n'en reste plus beaucoup. Ils se comptent sur les doigts d'une seule main, comme nous le fait remarquer Monsieur Canut, un de ces derniers santonniers qui vit tout près de chez nous à Tulette !

Depuis 53 ans, qu'il a commencé, Robert Canut crée ses personnages, fabrique ses moules, modèle l'argile, cuit les santons, les peint à la gouache et les expose dans la petite vitrine de son atelier-boutique en bordure de la route de Visan.

Si l'envie vous prend de lui rendre visite, vous rencontrerez un véritable artisan créa-

teur sous son feutre noir, le cheveu en bataille, l'œil pétillant, un brin de romarin au coin de la bouche, il raconte son métier



: « C'est du bonheur que je procure aux gens ! c'est un métier extraordinaire, ce n'est pas un métier de robot, il y a de la poésie dans ce que je fais, c'est un travail de création, de vie, je suis comme le ravi de la crèche. Il y a des couillons qui pensent à fabriquer des armes pour faire la guerre... moi, je suis le fada de Tulette et je suis heureux !!! » dit-il avec gouaille. C'est vrai Monsieur Canut fait ses santons avec pas-

sion, les fait bien et leur accorde tout son temps pour peindre de noir le large feutre du berger, de bleu la coiffe de la femme au fagot, la veste du tambourinaire, les jupes provençales, les moutons, les ânes ... Un amour pour son métier qu'il poursuivra toute sa vie

Il a appris ce métier parce qu'il voulait faire des santons, " pas dans une école, ça n'existe pas " et il ne veut pas que ça existe !. Du talent et beaucoup d'amour ont suffi à cet artisan, meilleur artisan de France, à trouver sa voie. Plus de 300 modèles à son actif. Il les a tous faits les personnages de la crèche et il en crée encore. Si vous voulez de beaux santons, « pas ceux habillés car ce ne sont pas les vrais ... » comme il dit, mais

ceux en terre modelés avec talent, peints avec patience, qui représentent l'âme de la crèche provençale, alors, n'hésitez pas à aller le voir et passer un moment avec lui. Il vous racontera sa vie, sa passion et vous comprendrez pourquoi il est un des tout derniers Maîtres santonniers à réaliser les vrais santons de Provence.

Claude Bériot et Armelle Dénéreaz

Salut l'artiste

Roger,

Nous partageons avec toi, comme tes hôtes de l'hôtel Burrhus Jean-Baptiste et Laurence Gurly, une évidente amitié. Ton exposition donne aux villadéens l'occasion de te compter parmi eux en tant qu'artiste et de se rappeler qu'il y a plusieurs années, avec ton épouse, vous aviez remarquablement dynamisé l'entreprise

Anima en faisant fabriquer, avec une grande qualité de créativité, des peluches, animaux de compagnie pour ceux qui n'ont pas perdu leur âme d'enfant.

Merci Roger pour ta "discrète" participation artistique à la "palette" villadéenne.

Salut l'artiste.

Alain Bériot



Aude et moi même étant de fidèles amis de Villedieu, c'est toujours avec un grand plaisir que nous recevons la « Gazette ». Aussi m'aurait-il été difficile, compte tenu de l'intérêt que nous y portons, de ne pas répondre à l'article rédigé par Monsieur Berthet-Rayne dans le dernier numéro de votre journal (page 6).

Le principe du « D'accord – pas d'accord » présentant et respectant les avis de chacun est tout à fait à l'honneur de la Gazette et du débat démocratique, encore faudrait-il que ces avis ne soient pas fondés sur de fausses affirmations. Je m'explique :

1/ La soirée des soupes de

Vaison n'est pas subventionnée par la municipalité. Elle est entièrement financée par l'association de défense de la Haute-Ville de Vaison, qui est une association loi 1901, tout à fait autonome et indépendante de la municipalité. Rien à voir donc avec le comité des fêtes et l'argent du contribuable, comme cela se passe dans les autres villages. La location de la salle de réception, des tentes et de la sono sont prises en charge à 100% par l'association. Les petits fours, les gâteaux, les pizzas, les tartes etc... sont réalisés bénévolement par les membres de l'association... Et même le vin et les apéritifs sont payés cash par

l'Aphv, sans le concours d'aucune cave ! Et puis, et puis... ce qui est plus étonnant encore, aucune participation financière n'est demandée aux visiteurs, tant pour les encas que pour les apéritifs. Est-ce bien le cas dans les autres villages ?

2/ Il est vrai que cette année seules 4 soupes ont été présentées dans la cité médiévale... Peu importe ce qui s'est passé, l'essentiel étant qu'il y en avait entre 10 et 15 l'année dernière et qu'il y en aura entre 15 et 20 en 2003 ! Et puis surtout, Monsieur Berthet-Rayne ne pourra pas me démentir s'il s'y est rendu, il y avait ce soir là, autant, sinon plus de monde

pour ces soupes, dans la Haute-Ville que sous le chapiteau de Villedieu et dans une ambiance tout aussi conviviale.

3/ Je pense qu'il est dommage de faire un parallèle entre les réunions festives des soupes qui nous rapprochent les uns des autres le temps d'une soirée d'automne, avec ces choix techno-administratifs liés à l'intercommunalité (aussi importants soient-ils pour notre avenir) qui auraient plutôt tendance à nous séparer pendant de longs mois.

Jean-Loup Verdier

A scotcher sur le frigo

Samedi 11 janvier

Soirée "Dictée de Pivot" autour d'une galette des rois à la bibliothèque de l'Amicale Laïque de Vaison la Romaine à la ferme des Arts

Dimanche 12 janvier

LOTO DE LA SOCIETE DE LECTURE

Jeudi 16 janvier

Assemblée générale Mac java au café du Centre

Du 17 janvier au 2 février

de 10h à 12h et de 14h à 18h, à la ferme des Arts, "revisiter l'Antique", exposition produite par l'Agence du patrimoine antique de PACA

Dimanche 19 janvier

LOTO DE LA GAZETTE

Samedi 25 janvier

Concert organisé par les Amis de la Musique : duo de guitare avec Alexandre Bernoud et Florence Creugny, musique espagnole et française. Centre A Coeur Joie à 17 h

Dimanche 26 janvier

LOTO DE L'ASSOCIATION PAROISSIALE

Lundi 27 janvier

Dégustation de soupes et plus pour la sortie du 2ème livre de recettes du festival des soupes. A 19 heures à l'Espace Culturel

Vendredi 7 février

Assemblée Générale de l'association de LA GAZETTE à 20 h 30 à la salle Pierre Bertrand
Tout le monde peut venir aux nouvelles

Samedi 8 et dimanche 9 février

Salon du mariage, juste quelques jours avant la St. Valentin à Vaison au centre culturel. par l'association "Salon des mariages et jours de fêtes"

Samedi 15 février

Concert organisé par les Amis de la Musique
Musique de chambre par le trio Zimansky
centre A Coeur Joie à 17 h.

Dimanche 9 mars

Au centre équestre du Palis, compétition de Pony Games pendant toute la journée. C'est l'occasion de découvrir ce sport et nos champions !

Le salon du mariage avec la participation de Myriam

Le week-end des 8 et 9 février était tout à fait bien choisi pour tenir le salon du mariage, juste quelques jours avant la St. Valentin.

Ce sera le premier que l'association "Salon des mariages et jours de fêtes" présentera à Vaison au centre culturel. Il réunira des commerçants, des artisans, des artistes, dont l'activité tourne autour des mariages et des fêtes.

C'est à cette occasion que j'ai rendu visite à Myriam Marcellin qui a décidé de consacrer son travail à la réalisation de robes de mariées qu'elle présentera à Vaison. Elle

m'a reçue dans son nouvel atelier à Nyons, entourée de mannequins portant des robes

magnifiques, étonnamment colorées. Des robes qui font rêver - de longues jupes en soie

sauvage, mousseline, ou shantung, des bustiers en dentelle de Calais brodée de perles, des fourreaux de satin que l'on devine sous de larges capelines transparentes. De véritables robes de princesses.

Ces robes de mariées sont aussi des robes du soir, toujours réalisées sur mesures.

Myriam exposera une dizaine de robes au salon de Vaison en février. Un défilé aura lieu dans l'après-midi du samedi et du dimanche, un film vidéo présentera sa collection.

Rendez lui visite, vous serez très impressionnés.

Myriam Marcellin
04 75 26 29 19



Claude Bériot

LA POSTE  **LA POSTE**  **LA POSTE**  **LA POSTE** 

**POUR DEFENDRE LA POSTE DE VILLEDIEU, SIGNEZ LA PETITION DEPOSEE
A LA MAIRIE OU AU BUREAU DE POSTE**

Dernière minute : les heures d'ouverture de La Poste sont redevenues normales

La Gazette - N° 15 - 8 janvier 2003 - Périodique à parution et pagination irrégulières - supplément à scotcher